

introduction

Les quatre leçons talmudiques réunies dans ce volume représentent le texte de conférences prononcées de 1963 à 1966 aux Colloques d'intellectuels juifs que la section française du Congrès juif mondial organise tous les ans, depuis 1957, à Paris. La reproduction de chacune de ces leçons est précédée de la traduction du texte talmudique dont elle apporte le commentaire¹.

On reconnaîtra dans les sujets de ces conférences des problèmes de caractère général : le pardon du crime irrémissible ; la valeur de la disponibilité illi-

¹ Nous avons reproduit dans notre livre, paru sous le titre de *Difficile liberté* en 1963 chez Albin Michel, deux autres leçons talmudiques de 1961 et de 1962 (pp. 81-131), qui avaient été publiées d'autre part dans les deux volumes d'Actes des colloques aux P. U. F. *Conscience juive et Face à l'histoire*. La première d'entre les leçons paraissant ici a déjà vu le jour dans le deuxième de ces recueils. La publication de ces leçons dans les Actes des colloques est suivie des discussions auxquelles ces leçons avaient donné lieu en leur temps.

QUATRE LECTURES TALMUDIQUES

mitée, sans engagement à l'égard de quiconque ; la violence de la création politique ; le rapport entre la justice et la moralité privée. L'interrogation des textes talmudiques aura permis, nous l'espérons, une transposition de ces thèmes au-dessus de l'actualité éphémère où ils nous concernent et la confrontation de la sagesse talmudique avec les autres sources de la sagesse que reconnaît le juif occidental. La troisième leçon, où il est question de la naissance de l'Etat, est de deux ans antérieure aux discussions suscitées partout par la guerre des six jours que l'Etat d'Israël fut obligé de gagner en juin 1967.

Le programme des Colloques d'intellectuels juifs prévoyait toujours une leçon talmudique – à côté d'une leçon biblique – en rapport avec le thème général proposé à ses membres. Ni dans la pensée des organisateurs, ni en fait, cette étude commentée d'un texte talmudique ne devait prendre le caractère d'un exercice religieux – telle une méditation ou une homélie s'insérant dans une liturgie. Cela aurait, d'ailleurs, été contraire à l'essence réelle du Talmud que l'intellectuel est en droit de rechercher.

Le Talmud est la transcription de la tradition orale d'Israël. Il régit la vie quotidienne et rituelle ainsi que la pensée – exégèse des Ecritures y comprise – des juifs confessant le judaïsme. On y distingue deux niveaux : celui où sont consignés en hébreu les dires des docteurs appelés Tanaïm, sélectionnés par Rabbi Yehouda Hanassi qui les fixa par écrit à la fin du

II^e siècle de l'ère vulgaire sous le nom de Michna²; les Tanaïm eurent certainement des contacts avec la pensée grecque. La Michna devient l'objet de nouvelles discussions conduites souvent en araméen par des docteurs appelés Amoraïm qui, dans leur enseignement, utilisent, notamment, les dires des Tanaïm que Rabbi Yehouda Hanassi n'avait pas retenus dans la Michna. Ces dires « laissés au dehors », appelés Beraitoth, sont confrontés avec la Michna, servent à l'éclairer. Ils y ouvrent de nouveaux horizons. L'œuvre des Amoraïm se fixe à son tour par écrit vers la fin du V^e siècle et reçoit le nom de Guemara. Les sections de la Michna et de la Guemara, présentées ensemble, l'une comme thème commenté par l'autre, dans les éditions courantes, revêtues de commentaires plus récents de Rachi et des Tossophites constituent le Talmud.

Le Talmud comporte deux versions parallèles : l'une représentant le travail des académies rabbiniques de Palestine, le Talmud de Jérusalem, l'autre, postérieure d'un siècle à peu près, le Talmud de Babylone, consigne l'activité des académies très réputées qui étaient installées en Mésopotamie. Les passages commentés ci-après sont tous empruntés au Talmud babylonien. Les textes talmudiques peuvent d'autre part se classer sous deux rubriques : Halakhah et Hagadah (sans appartenir toujours exclusivement à l'une ou à l'autre).

² L'hébreu de la Michna - différent dans sa structure de l'hébreu de l'Ancien Testament - est l'une des sources principales de l'hébreu moderne.

QUATRE LECTURES TALMUDIQUES

La Halakhah réunit les éléments qui, en apparence, ne concernent que les règles de la vie rituelle, sociale, économique ainsi que le statut personnel des fidèles. Toutes ces règles ont en fait un prolongement philosophique souvent dissimulé sous les problèmes concernant des « actes à faire » ou des « actes à ne pas faire » qui semblent immédiatement intéresser les docteurs.

Il est certain que, en discutant du droit de consommer ou de ne pas consommer « un œuf pondu un jour de fête » ou des indemnités dues pour les dommages causés par un « bœuf furieux », les sages du Talmud ne discutent ni d'un œuf, ni d'un bœuf mais, sans en avoir l'air, mettent en cause des idées fondamentales. Il faut, certes, avoir rencontré un maître authentique du Talmud pour en être certain : remonter de ces problèmes rituels – fort importants pour la continuation du judaïsme – aux problèmes philosophiques depuis longtemps oubliés par les talmudistes actuels exigerait en effet, aujourd'hui un effort considérable et, dans le renouveau des études en ce domaine que nous espérons, il est clair qu'on ne saurait commencer par la fin.

Mais la « philosophie », ou l'équivalent de ce que la philosophie est dans la pensée grecque, c'est-à-dire occidentale – si le Talmud n'est pas la philosophie, ses traités sont une source éminente de ces expériences dont se nourrissent les philosophies – se présente dans le Talmud aussi sous forme d'apologues et d'adages. Ce sont les passages qui voisinent avec la Halakhah et qu'on appelle Hagadah. La Hagadah revêt d'emblée un

aspect moins sévère pour les profanes ou les débutants et a la réputation – fausse en partie – d'être plus facile. Elle tolère en tout cas des interprétations de niveaux divers. Pour nos quatre leçons nous avons puisé presque exclusivement dans la Hagadah.

Un texte talmudique n'appartient donc nullement aux « discours édifiants », bien que ce genre littéraire soit l'une des formes que sa vertu propre peut emprunter quand elle dégénère. Mais on peut retrouver le dessein initial de sa force, même quand elle s'enveloppe et s'édulcore dans les pensées qui ne se veulent que pieuses. En lui-même, ce texte talmudique est combat intellectuel et ouverture hardie sur les questions – même les plus irritantes – vers lesquelles le commentateur se doit de frayer un chemin sans se laisser tromper par l'apparence de discussions byzantines où, en fait, se dissimule une attention extrême au réel. Espiègles, laconiques dans les formulations ironiques ou sèches, mais éprises du possible, les pages du Talmud consignent une tradition orale et un enseignement devenus écrit par accident et qu'il importe de rappeler à leur vie dialoguée et polémique où les sens multiples – mais non arbitraires – se lèvent et bourdonnent dans chaque dire³. Ces pages cherchent la

³ On ne ressuscite pas aisément le dialogue dans sa dépouille écrite. Du moins avons-nous conservé à notre commentaire la forme du discours parlé qu'il avait aux Colloques, sans même en éliminer les interpellations adressées à tel ou tel ami ou interlocuteur présent dans la salle.

QUATRE LECTURES TALMUDIQUES

contradiction et espèrent chez le lecteur liberté, invention et audace. Sans cela, une argumentation s'élevant au sommet de l'abstraction et de la rigueur n'aurait pas pu voisiner avec certaines figures logiques de l'exégèse qui restent purement conventionnelles. Comment des procédés fantaisistes – fussent-ils codifiés –, censés rattacher aux versets bibliques les dires des docteurs, peuvent-ils côtoyer une dialectique souveraine ? Ces « faiblesses » ne s'expliquent ni par la piété des auteurs, ni par la crédulité du public. Il s'agit de mouvements allusifs d'esprits hypercritiques qui pensent vite et qui s'adressent à leurs pairs. Ils cheminent dans d'autres voies que celles qui justifieraient des extrapolations de docteurs recourant à l'autorité d'une lettre révélée et sollicitée.

Evoquer la liberté et le non-dogmatisme dans l'exégèse c'est, de nos jours, soit se réclamer de la méthode historique soit, quand il s'agit d'un texte se référant aux données religieuses et que l'on classe aussitôt dans la littérature mythique, entrer dans l'analyse structuraliste. Personne ne peut refuser les lumières de l'histoire. Mais nous pensons qu'elles ne suffisent pas à tout. Nous prenons le texte talmudique et le judaïsme